

Mixité, apprentissage

Le développement de l'apprentissage dans les lycées professionnels implique le développement de la mixité des parcours et des publics. Bien coordonner formation initiale et formation en apprentissage nécessite de mettre en œuvre un projet pédagogique, une ingénierie de formation et une organisation spécifiques.

Objectifs

- Développer la formation professionnelle, sous toutes ses formes, dans une perspective de formation tout au long de la vie.
- Encourager l'apprentissage en EPLE, en s'appuyant sur la mixité de publics
- Pérenniser des formations à fort taux d'insertion et à faible flux.
- Réaffirmer le rôle du « Lycée des métiers » dans le cadre des réseaux.

Cadre de mise en œuvre

Quelles formations sont impliquées dans la mixité des statuts ?

La mixité des publics cible principalement les formations à faible flux offrant des possibilités d'insertion professionnelle réelles, quel que soit le statut des apprenants.

Peut-on dissocier la mixité de statuts de la mixité de parcours ?

Différentes combinaisons de mixité des statuts et des parcours sont envisageables, avec de possibles changements de statut d'une année à l'autre.

Il existe trois formes de mixité de parcours :

- « 1+1 » : 1^{ère} année sous statut scolaire en CAP et la seconde en apprentissage
- « 1+2 » : La classe de seconde professionnelle sous statut scolaire puis les classes de 1^{ère} et terminale en apprentissage
- « 2+1 » : Les classes de seconde et 1^{ère} professionnelles en scolaire puis la classe de terminale en apprentissage.

Quelles sont les principales opportunités ?

Dans tous les cas de figure, la mixité entraîne nécessairement une individualisation de la formation et la conciliation des rythmes d'alternance.

Par ailleurs, sa mise en œuvre permet :

- d'offrir aux jeunes des parcours diversifiés et sécurisés répondant à leurs besoins, à leurs envies et à la diversité de leurs profils.
- de consolider la place de l'éducation nationale dans l'apprentissage, en particulier auprès des futurs apprentis qui pourront demain choisir leur organisme de formation tout comme leur entreprise.
- de renforcer la coopération entre les équipes de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle continue pour créer de véritables synergies de développement.



Vademecum : La mise en œuvre de l'apprentissage à l'éducation nationale

Dans la classe...

La mixité des publics au sein d'une même classe nécessite la mise en place d'organisations pédagogiques adaptées. Elle demande une flexibilité dans la construction des emplois du temps et une anticipation des calendriers de formation pour permettre le regroupement des apprentis et des élèves.

- Quelle gestion pour le calendrier ?

Il est préconisé que les apprentis soient en entreprise prioritairement durant les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) et les vacances scolaires des élèves.

- Comment organiser l'emploi du temps ?

es périodes de cours mettront l'accent sur les enseignements généraux. Les enseignements de spécialité s'appuieront sur les compétences professionnelles au travers d'activités vues en entreprise.

- Quelle organisation pour le professeur ?

Les temps de présence des apprentis seront pris en compte dans l'élaboration des progressions pédagogiques. Une pédagogie différenciée devra être mise en place, compte tenu des différentes situations d'apprentissage que rencontreront les apprentis dans leur entreprise.

- Quelle place pour les enseignements au cours de chacune des périodes ?

Une place plus importante sera donnée aux enseignements généraux lors de la présence des apprentis et, à l'inverse, aux enseignements de spécialité lorsque les apprenants sont tous sous statut scolaire.

Témoignage



Vademecum : La mise en œuvre de l'apprentissage à l'éducation nationale